

Asie et Pacifique

La petite enfance, avant tout

Qu'ils s'exercent dans le cadre de la famille, de la communauté ou en liaison avec des écoles et des centres d'apprentissage, ces programmes (EPPE), notent le cadre d'action régional, doivent s'attacher à assurer la protection et l'éducation de l'enfant dans toute sa dimension, de la naissance à l'entrée en primaire.

Ils doivent encourager également le plein épanouissement de l'enfant sur le plan physique, psychosocial, émotionnel, cognitif et linguistique selon des modes qui soient culturellement et socialement adaptés.

Il importe, selon les pays d'Asie et du Pacifique, d'augmenter les investissements pour les soins et l'éducation des enfants dans les programmes destinés à l'enfance et à la famille. Les programmes EPPE doivent rester souples, adaptables aux besoins des enfants en âge pré primaire et ne pas se transformer en simples extensions des systèmes scolaires formels.

De plus, ils doivent posséder une structure adaptée et de nature à répondre aux besoins et aux centres d'intérêts des enfants, et être solidement ancrés dans la famille et la communauté, en tant que principal environnement d'apprentissage et de protection de l'enfant.

Les pays d'Asie et du Pacifique ont également décliné leurs priorités dans le domaine de l'éducation universelle de base. Dans ce cadre, ils optent pour un accès de tous les individus à une éducation de base de bonne qualité, qui s'intéresse à "toute" la personne en intervenant dans les domaines de la

Les Pays d'Asie et du Pacifique ont élaboré leur cadre régional au terme d'une conférence préparatoire qui s'est déroulée du 17 au 20 janvier 2000 à Bangkok, en Thaïlande. L'un des défis majeurs identifié par ce cadre d'action régional concerne la protection de la petite enfance (EPPE).

santé, de la nutrition, du développement psychosocial et cognitif.

Pour arriver à ces résultats, les systèmes éducatifs doivent répondre aux besoins individuels des apprenants. Un engagement ferme doit être pris en faveur de l'inclusion des exclus. Il est nécessaire également d'améliorer la demande et d'accroître l'offre par la collaboration étroite et la participation active des parents, des communautés et du secteur privé à l'éducation.

La région Asie Pacifique milite également en faveur de l'allègement des coûts de l'éducation de base, en particulier pour les défavorisés.

Les programmes de compétences dans l'apprentissage de base restent également un des défis majeurs des pays de l'Asie et du Pacifique. Ces pays considèrent que dans un monde en évolution rapide, il convient de porter une attention accrue au développement des com-

pétences et des capacités utiles dans la vie courante et professionnelle. Les valeurs et les identités culturelles, ainsi que la question de leur préservation, doivent continuer à occuper une place prépondérante dans tous les programmes d'apprentissages et dans toutes les pratiques pédagogiques. De même, les compétences de base en maîtrise de la lecture et du calcul doivent être valorisées dans le cadre des compétences de la vie courante.

Les pays d'Asie et du Pacifique sont d'avis cependant que dans l'éducation sur la paix, la résolution des conflits, les relations entre les sexes, la santé générale et la sensibilisation au virus Vih/Sida il doit être tenu compte de l'âge et de la culture des apprenants.

Dans le domaine de l'égalité entre les sexes, de l'accès à l'éducation de base, l'Asie et le Pacifique optent pour l'élimination, là où elles

perdent, des disparités sexuelles systémiques entre garçons et filles dans l'ensemble du système éducatif à la fois au niveau des effectifs, des résultats et du taux d'achèvement de chaque cycle.

Il conviendrait en outre de prendre des mesures spécifiques en vue d'intégrer les femmes et les filles souffrant de handicaps à tous les processus d'apprentissage.

Sur le plan des investissements et de la mobilisation des ressources, l'Asie et le Pacifique invitent les gouvernements et les agences de financement internationales à accroître la taille absolue et relative des budgets qu'ils consacrent à l'éducation de base sans sacrifier les ressources nécessaires aux cycles supérieurs.

Ils doivent aussi continuer à intervenir en faveur d'un allègement plus rapide de la dette et de l'instauration de nouveaux mécanismes de financement, afin de compléter les ressources déjà octroyées à l'éducation et à la santé, en transférant, si besoin est, vers ces secteurs, le budget alloué à la défense.

Les fonds économisés grâce à une plus grande efficacité doivent être réinvestis dans les systèmes éducatifs et non soustraits de la dotation globale en faveur de l'éducation. De plus, l'élaboration des politiques de l'éducation doit être véritablement au cœur du dialogue et de la prise de décisions en matière de politique publique.

Cela implique précise le document asiatique, le recours à des processus et mécanismes gouvernementaux plus intégrés en matière de planification des politiques publiques, et que l'influence des ministères des finances soit compensée par l'avis des ministères de l'éducation, de la santé, de la protection sociale, du travail et du développement régional.

La région Asie et Pacifique souhaite enfin dans son cadre d'action, une plus ample participation de la société civile ; une plus grande exploitation des nouvelles technologies dans l'éducation de base ; l'autonomie des enseignants et des animateurs pédagogiques et l'intégration effective, des activités de développement dans les conte-

EN ASIE ET PACIFIQUE

Seule l'éducation peut combler le fossé qui sépare les économies prédatrices des pays est-asiatiques comme la Thaïlande et les bas revenus stagnants des pays du sud comme le Bhoutan.

A Dacca, Bangladesh, une école pour les enfants travailleurs gérée par le BRAC (Comité pour le progrès rural au Bangladesh), un réseau d'éducation non-formelle touchant environ 1,2 million d'enfants.

- Parmi les régions en développement, la région Asie orientale-Pacifique est celle qui s'approche le plus de l'éducation pour tous en 2000, avec 97 % d'enfants scolarisés.

- L'alphabétisation des adultes est presque achevée en Asie orientale, avec un taux de 94 % d'alphabètes.

- L'éducation de la petite enfance, évolution relativement récente, a connu de rapides progrès. On est passé de 36 millions d'enfants accueillis en 1990 à plus de 45 millions en 1998, soit une hausse de près de 25 %.

- Le point noir reste l'Asie du Sud, où seuls trois enfants sur quatre sont scolarisés et où 56 % des adultes sont analphabètes.

EN EUROPE ET AMERIQUE DU NORD

En attendant le préscolaire : en Belgique, en France et en Islande, 75 % des 2-4 ans suivent une éducation précoce, alors qu'en Finlande et en Suisse, ils sont moins de 25 %. L'Europe centrale et orientale a connu une baisse brutale des préscolarisés ces dernières années.

- Avec des systèmes éducatifs éprouvés, la région offre une couverture scolaire de 100 % dans l'éducation primaire et secondaire jusqu'à 16 ans.

- En dépit de cet accès universel, il reste un « noyau dur », estimé à 15-20 % d'élèves médiocres qui ne parviennent pas à acquérir les connaissances de base dans le primaire et traînent dans le secondaire.

- De 10 à 30 % des adultes de la région ont des difficultés de lecture, d'écriture et de numération.



Etablissement d'accueil préscolaire au Népal (Unesco)

Europe et Amérique du Nord

Affecter 6% du PNB à l'Éducation

Les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont identifié un ensemble d'objectifs opérationnels pour 2015. Ils demandent ainsi aux pays de mettre sur pied, après consultation de tous les intéressés, un Plan d'action national prévoyant des intentions et des objectifs précis et convenir de jalons pour en évaluer les progrès. Ce plan devra accorder une attention particulière au droit des groupes défavorisés à l'Éducation.

Les pays d'Europe et d'Amérique conviennent ensuite qu'il faut maintenir le volume des investissements actuellement consacrés à l'Éducation, malgré une tendance démographique à la baisse contrairement à la diminution du volume des investissements notés dans le secteur de l'Éducation de base depuis 1990. Ils recommandent ainsi, de revenir au niveau d'investissement de cette année.

Conformément aux recommandations de la commission internationale sur l'Éducation, les pays d'Europe et d'Amérique souhaitent consacrer au moins 6% de leur PNB à l'Éducation pour le 21e siècle. Ils tiennent à ce que les affectations de ressources publiques soient équitables pour réduire les inégalités en matière d'accès à l'Éducation par le biais notamment de la discrimination positive.

Pour atteindre un partage réel des responsabilités entre différents partenaires de l'Éducation, il est recommandé de mettre en place des formules institutionnelles et juridiques adaptées.

L'Éducation à une citoyenneté démocratique dépend également de l'efficacité du partenariat

Sur invitation de l'Unesco, du Pnud, de l'Unicef, du Fnuap, de la Banque mondiale, les représentants officiels de trente-neuf pays d'Europe et d'Amérique du Nord ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales se sont réunis à Varsovie du 6 au 8 février 2000. Les participants ont lu et pris note du document préliminaire portant sur le Cadre d'action devant être défini à l'occasion du Forum mondial sur l'Éducation à Dakar. Ils en ont profité pour formuler des recommandations sur les questions qu'ils estiment essentielles.

et doit veiller à l'engagement de l'ensemble de la société pour prévenir le racisme et la xénophobie.

De même, les partenariats peuvent permettre d'établir des ponts entre l'Éducation et la vie active note les occidentaux. Dans ce cadre, les services d'information et d'orientation professionnelles doivent être enrichis pour s'adresser aussi bien aux jeunes qu'aux adultes.

Les pays occidentaux préconisent par ailleurs une plus grande place à l'initiative, à la créativité et à la prise de décision des enseignants mais aussi, une plus grande attention à cultiver un comportement positif envers l'apprentissage.

Pour favoriser une plus grande attention aux compétences générales, aux expériences de la vie contemporaine et aux compétitions, il faut repenser les contenus et l'organisation de l'Éducation générale.

Les pays d'Europe et d'Amérique du Nord recommandent, en vue d'atteindre une amélioration de la qualité de l'enseignement, une définition plus large de la notion de qualité afin

d'englober les conditions offertes aux apprenants (santé, alimentation etc), la qualité du processus d'apprentissage et la qualité de l'environnement pédagogique.

Au plan mondial, les pays d'Europe et d'Amérique pensent qu'il faut renforcer la capacité des pays en développement à identifier leurs besoins, à gérer leur développement et s'en approprier en travaillant en partenariat étroit en vue d'atteindre les objectifs qui seront définis lors du Forum de Dakar.

Ils encouragent les organisations internationales, notamment l'Unesco et son Institut de statistique, à développer une recherche de qualité. Ce processus devrait être réalisé en coopération avec les institutions de recherche et de statistique nationales et régionales. Il s'agira, selon ces pays occidentaux, de demander aux organisations internationales d'aider à la mise en place de moyens sur le plan national pour recueillir et analyser ces statistiques. Les pays d'Europe et d'Amérique invitent enfin, les pays donateurs à repenser les différentes modalités d'aide au développe-